
Communiqué de presse

Leclanché: publication du montant nominal exact de l'augmentation de capital prévue

- **Le conseil d'administration propose une augmentation de capital ordinaire à hauteur de CHF 10'703'782,50 par le biais de l'émission d'un total de 7'135'855 nouvelles actions**

Yverdon-les-Bains, Suisse, le 3 avril 2014 Leclanché S.A. (SIX Swiss Exchange: LECN), société spécialisée dans la production de cellules lithium-ion de grand format et de solutions de stockage d'énergie, a annoncé aujourd'hui que le Conseil d'administration propose une augmentation de capital ordinaire de la société à hauteur de CHF 10'703'782,50 par le biais de l'émission d'un total de 7'135'855 nouvelles actions. Cette proposition sera soumise à l'approbation des actionnaires de Leclanché lors l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra aujourd'hui, jeudi 3 avril, à 11h00, à Yverdon-les-Bains.

Cette annonce fait suite à la publication de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle, le 13 mars, qui indiquait que le montant nominal exact devait encore être confirmé avant la tenue de l'Assemblée générale.

Selon les termes du contrat de prêt convertible garanti de premier rang d'un montant de CHF 17 millions conclu par la Société et Precept Fund Management SPC pour le compte de Precept Segregated Fund Portfolio («Precept»), Precept a envoyé un courrier à Leclanché SA en date du 31 mars 2014, lui indiquant sa décision de convertir le montant CHF 10'703'782,50 du prêt encore en cours, ainsi que les intérêts cumulés, en 7'135'855 nouvelles actions à la valeur nominale de CHF 1.50 par action (« Lettre de conversion »). L'augmentation de capital proposée lors de l'Assemblée générale fait suite à cette Lettre de conversion.

En lien avec cette conversion et afin d'aligner la valeur nominale des actions au cours de conversion prévu par le prêt convertible, le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver les décisions suivantes, en plus des autres résolutions usuelles :

- (i) une réduction du capital social de la société de CHF 8'158'607,87 au moyen d'une réduction de la valeur nominale actuelle de CHF 2,11 à CHF 1,50 par action ; de plus, le Conseil d'administration propose de modifier l'Article 3, quater et l'Article 3 quinquies des Statuts, afin que la société puisse satisfaire tout prêt convertible que Precept pourrait octroyer à la société dans le futur, si c'était le cas, en utilisant le capital autorisé (article 3 quater) ou le capital conditionnel (article 3 quinquies) ; et
- (ii) une augmentation de capital ordinaire à hauteur de CHF 10'703'782,50 par le biais de l'émission de 7'135'855 nouvelles actions nominatives, d'une valeur de CHF 1,50 pour la conversion du prêt Precept ; les droits de souscription préférentiels sont supprimés en faveur de Precept.

En cas d'acceptation de l'augmentation de capital proposée, Precept détiendrait 10'278'240 actions, représentant 50,1% du capital-actions de Leclanché SA.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra aujourd'hui, jeudi 3 avril 2014, à 11h00 (ouverture des portes à 10h30), au Y-PARC, Rue Galilée 15, CH-1400 Yverdon-les-Bains.

Documentation

Les actionnaires ayant droit de vote et enregistrés dans le registre des actionnaires de la Société au 28 mars 2014 seront autorisés à participer à l'Assemblée des Actionnaires et à y voter.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle extraordinaire des Actionnaires peut être téléchargé sur le site web de la Société:

http://www.leclanche.eu/img/140403_Leclanche_AGO_ordre_du_jour.pdf

A propos de Leclanché

La stratégie de Leclanché est de renforcer sa position en tant qu'un des leaders européens de la production de cellules lithium-ion, et de fournisseur de solutions de stockage d'énergie pour les énergies renouvelables en Europe. Ses priorités stratégiques sont le développement et la mise en vente de produits stationnaires liés au stockage d'énergie électrique tant pour les particuliers que pour les marchés industriels et les applications en réseaux. A cela s'ajoute l'essor de ses affaires en cours dont le développement de solutions de stockage d'énergie portables pour des applications militaires, médicales et industrielles, de même que l'offre de systèmes professionnels de stockage d'énergie à une clientèle diversifiée. En participant à des consortiums de recherche se focalisant sur les applications pour les systèmes hybrides et d'E-mobility, Leclanché se positionne pour tirer profit des nouvelles opportunités du marché.

Grâce à une technologie de séparateur à base de céramique brevetée et sa technologie des cellules de lithium-ion avec anode de lithium oxyde de titanate, Leclanché fabrique des cellules lithium-ion de grand format pour lesquelles la sécurité et la durée de vie ont été optimisées, dans le cadre d'un processus de production entièrement automatisé. La nouvelle ligne de production a une capacité annuelle installée d'un million de cellules ou 76 MWh.

Leclanché a été fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains. Par l'intégration d'une «spin-off» issue du Fraunhofer-Gesellschaft en 2006, l'entreprise s'est développée en passant du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader dans le développement et la production de cellules lithium-ion. Leclanché compte actuellement plus de 100 collaborateurs et est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN). Le siège social est à Yverdon-les-Bains (Suisse) et la société dispose, en plus, d'un site de production et de développement à Willstätt (Allemagne). Pour plus d'informations, visitez le site de Leclanché sous : www.leclanche.com.

Contact pour Leclanché:

Christophe Lamps, Dynamics Group S.A.: Téléphone: +41 79 476 26 87, cla@dynamicsgroup.ch

Réserves

Ce communiqué de presse contient certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par des termes tels que : « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « attend », « défini », « préparation », « plans », « estime »,

« vise », « devrait », « potentiel », « attendu », « estimé », « proposition », ou expressions similaires, ou par des assertions, exprimées ou implicites, concernant les prévisions en matière de capacité de production de Leclanché, les applications potentielles aux produits existants, ou relatives à un chiffre d'affaires futur potentiel issu de ce type de produits, ou à de potentielles ventes ou bénéfices futurs de Leclanché ou d'une de ses *business units*. Ces affirmations ne sauraient être considérées comme absolument fiables. Elles reflètent en effet la vision actuelle de Leclanché sur l'avenir, et met en jeu des risques connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs, qui peuvent entraîner des résultats réels effectivement différents des résultats, performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces affirmations. Il n'y a aucune garantie que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires. Pas plus qu'il n'y a de garantie que Leclanché ou l'une de ses *business units* parviennent à un résultat financier donné.